

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

VUE D'ENSEMBLE



La communauté de commune Dronne et Belle (CCDB) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe des communes ayant pour objectif d'établir un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural.

Elle rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.

Elle favorise le développement économique local et relance la politique d'aménagement du territoire.

Une communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit m la place des communes, des actions relevant des compétences dont les enjeux dépassent ceux d'une seule commune.

Ce territoire compte 11 607 habitants (population légale 2022) répartis au départ sur 31 communes, puis sur 16 communes (depuis la fusion de communes). Cela représente 504 Km² d'un seul tenant et sans enclave. Située en plein cœur du Périgord Vert, la communauté de communes tient son nom des deux rivières qui l'irriguent : la Dronne et la Belle.

La création de la communauté de communes Dronne et Belle a été actée par l'arrêté préfectoral no 2013147-009 du 27 mai 2013, complété par l'arrêté n° 2013282-0003 du 9 octobre 2013.

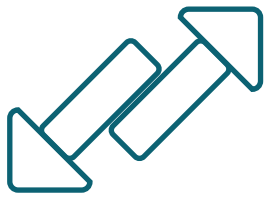
Effective le 1er janvier 2014, elle est issue de la fusion de la communauté de communes du Brantômois, de la communauté de communes du Pays de Champagnac-en-Périgord et de la communauté de communes du Pays de Mareuil-en-Périgord.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

SOMMAIRE

En chiffres	4
Gouvernance	5
Fonctionnement administratif	7
Finances	8
Petite enfance - Enfance - Jeunesse	10
Santé	15
Prévention et santé au travail	16
Culture	19
Tourisme	21
Services techniques	23
Pôle développement durable	25
Communication	34

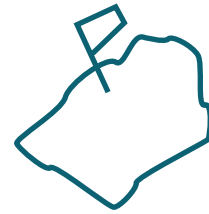
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE EN CHIFFRES



504 km²
d'un seul tenant



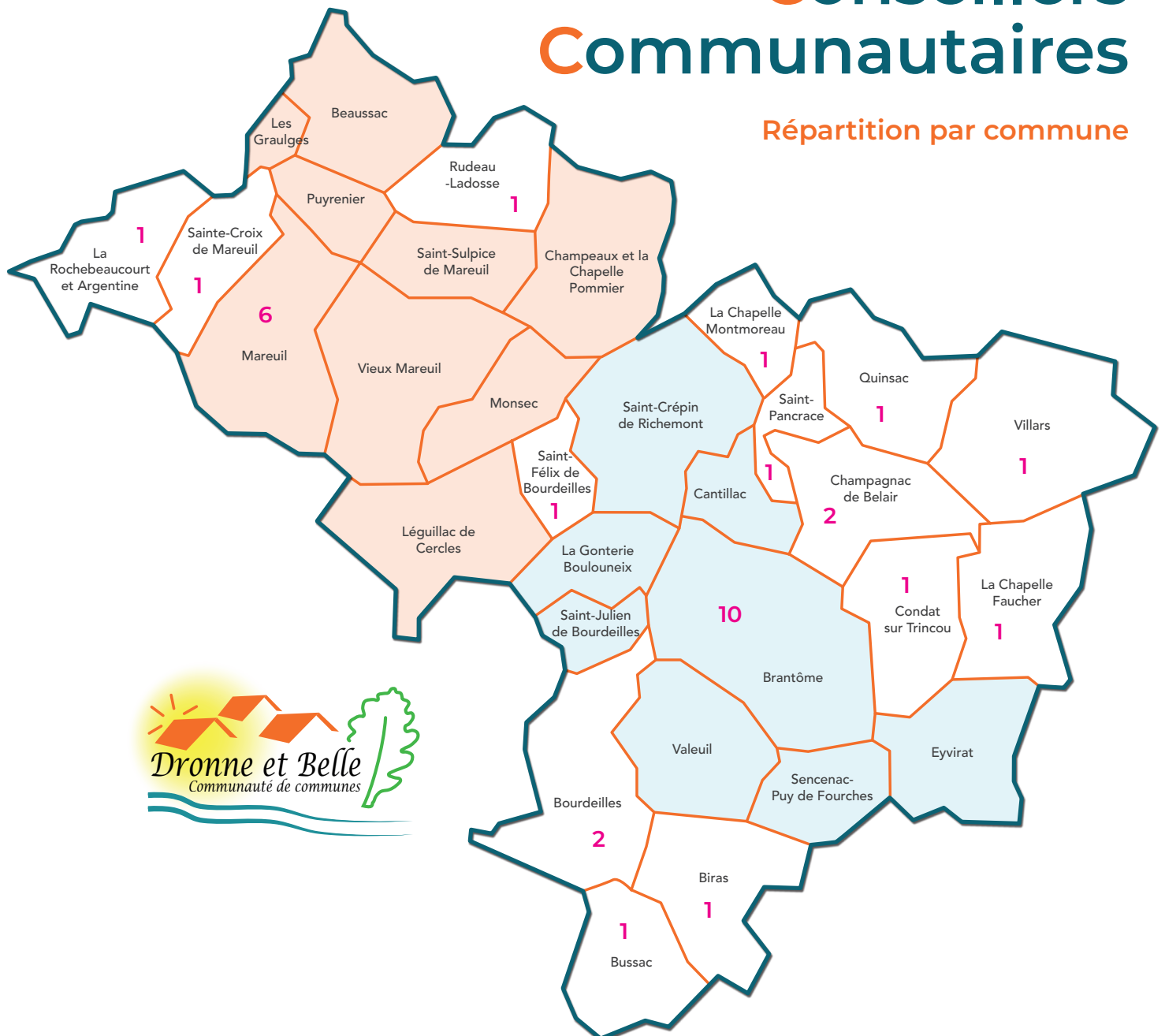
11 607
habitants



16
communes

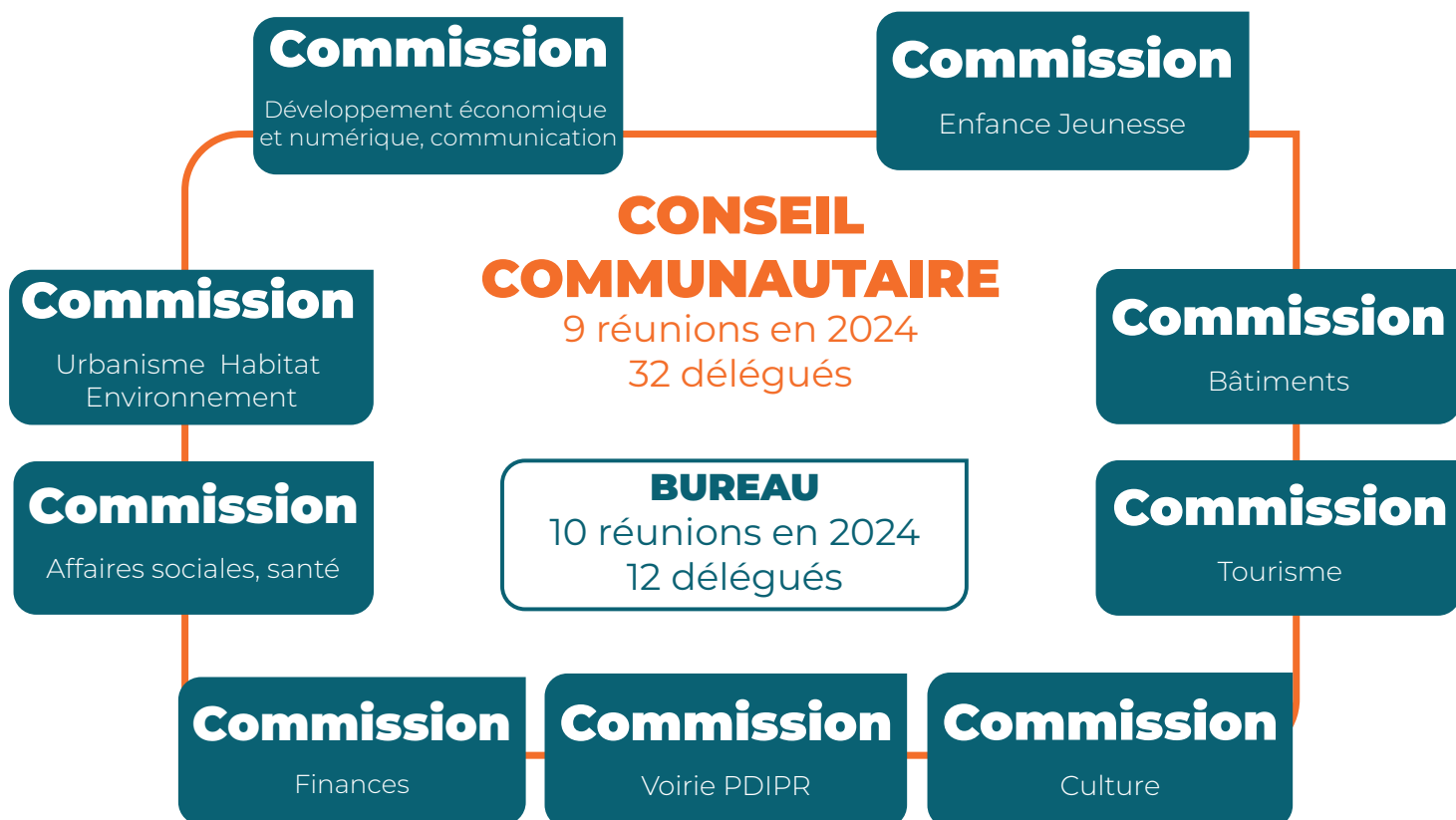
Conseillers Communautaires

Répartition par commune



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

GOVERNANCE



Président
Jean-Paul COUVY

Le bureau
12 membres



1^{ère}
Vice-Présidente
Urbanisme -
Habitat -
Environnement

Anémone
LANDAIS



2^{ème}
Vice-Président
Enfance -
Jeunesse

Alain
OUISTE



3^{ème}
Vice-Président
Développement
économique et
numérique, communication
Pascal
MAZOUAUD



4^{ème}
Vice-Présidente
Affaires
sociales,
santé
Dominique
FUHRY



5^{ème}
Vice-Président
Finances
Gérard
COMBEALBERT



6^{ème}
Vice-Président
Voirie, PDIPR
Jean-Jacques
LAGARDE



7^{ème}
Vice-Présidente
Culture
Monique
RATINAUD



8^{ème}
Vice-Président
Bâtiments,
Patrimoine
communautaire
Francis
MILLARET



9^{ème}
Vice-Président
Tourisme
Frédéric
VILHES

Membres du bureau

Gérard LACOSTE
Jean-Michel NADAL

Conseil communautaire
32 délégués

9 commissions
de travail

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace
(Urbanisme, autorisations du droit des sols SCOT, aménagement des bourgs)



Développement économique
(ZAE, Gestion et promotion office de tourisme)



Aire d'accueil des gens du voyage
(convention avec le Grand Périgueux)



Ordures ménagères
(délégation au SMCTOM de Nontron)



Gestion des milieux aquatiques
(entretien des rivières délégué au SRB Dronne)

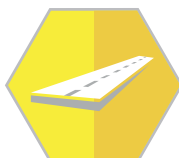
COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Environnement, maîtrise de l'énergie, PDIPR



Logement et cadre de vie



Voirie



Équipements sportifs et culturels
(médiathèques, piscines, conservatoire de musique)



Action sociale
(CIAS, Enfance-Jeunesse)

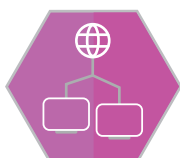


Maison de service au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES



Assainissement non collectif



NTIC et aménagement numérique



Contingent incendie



Tourisme : aménagement, développement, entretien et gestion des sites



Création et gestion de centres de santé, Maison de santé pluridisciplinaire et cabinets médicaux



DFCI
Défense des forêts contre les incendies et dessertes forestières

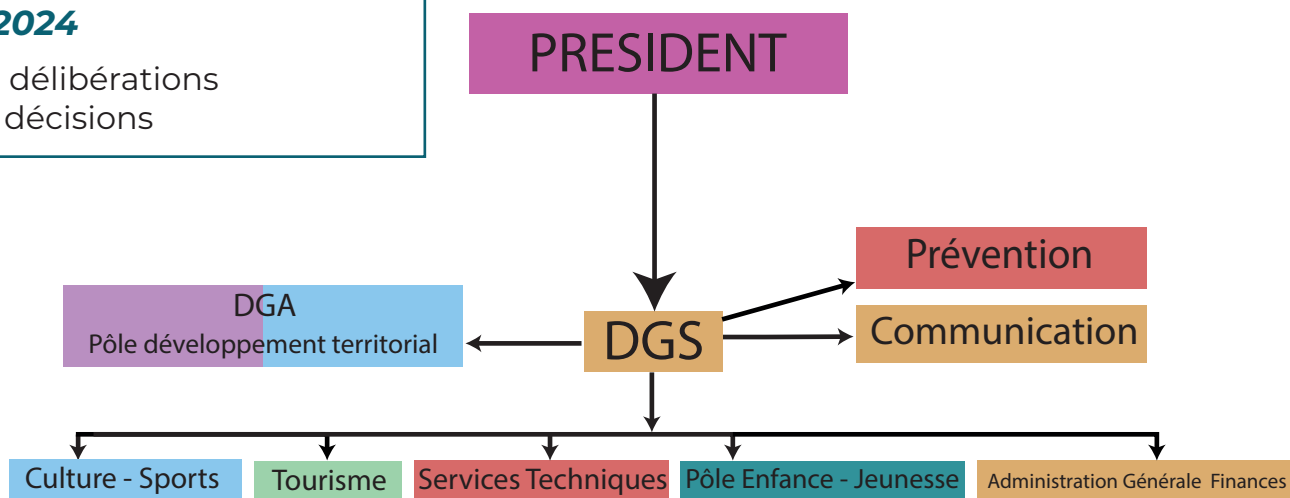
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

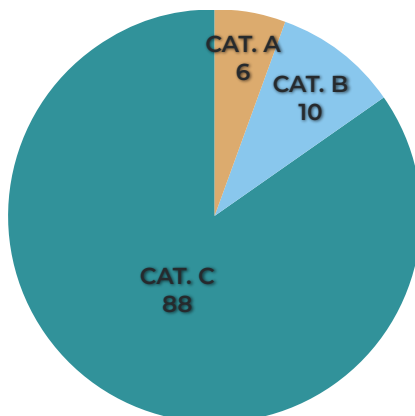
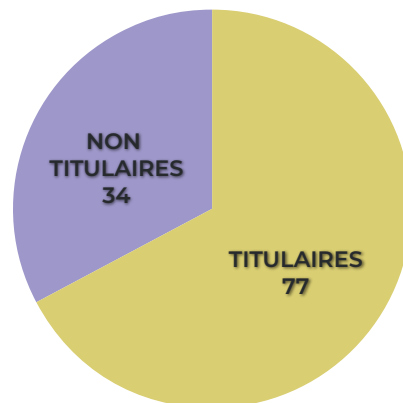
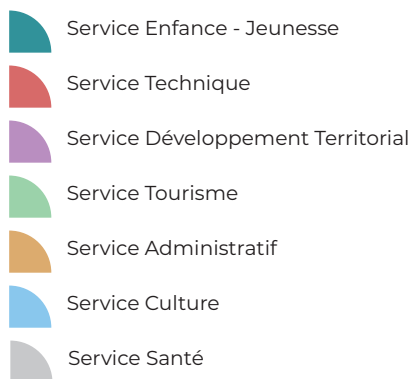
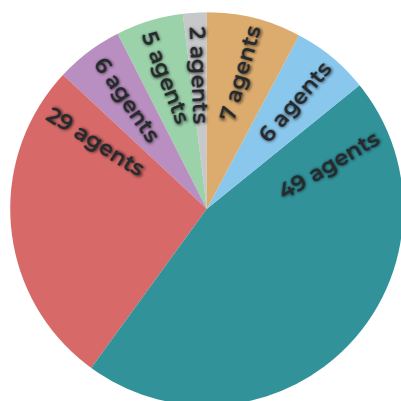
Pour mener à bien ses missions, la Communauté de Communes Dronne et Belle s'appuie sur des services ressources.

EN 2024

- 180 délibérations
- 173 décisions



RESSOURCES HUMAINES



Les services Enfance - Jeunesse et Tourisme voient leurs effectifs augmenter pendant la période estivale.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

FINANCES

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Les dépenses de la collectivité (pour lesquelles les moyens matériels et humains sont proportionnellement répartis) se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et dépenses consacrées à l'investissement. Une vision globale de leur répartition selon les compétences principales de la collectivité permet de mieux cerner le champ d'action de cette dernière.



ENFANCE ET JEUNESSE : 2 542 035 €

2 197 474 €

344 560 €

Gestion des équipements : Crèche, RPE, Périscolaire, ALSH, Info Jeunes, Accueil Jeunes

TOURISME : 532 812 €

507 351 €

25 461 €

Gestion Office de Tourisme, promotion touristique, gestion du site de l'Abbaye de Brantôme.

CULTURE / SPORT : 653 772 €

541 527 €

112 245 €

Gestion du réseau des médiathèques, actions culturelles, piscines communautaires.

MAISON DE SANTÉ : 251 245 €

162 693 €

88 552 €

Gestion de la MSP de Mareuil en Périgord, gestion des cabinets médicaux de Brantôme en Périgord et Bourdeilles.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : 128 974 €

58 019 €

93 €

Gestion l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

LOGEMENTS : 100 258 €

58 019 €

42 239 €

Gestion des logements communautaires

ZAE : 1 278 465 €

1 278 465 €

Aménagement de terrain pour la déchetterie de la ZAE de Valeuil

ZAE DU BRANDISSOU : 233 496 €

233 496 €

Aménagement ZAE du Brandissou Champagnac de Bélair

ZAE PIERRE LEVÉE : 76 633 €

76 633 €

Acquisition ZAE Pierre Levée à Brantôme en Périgord

BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 210 596 €	ATTÉNUATION DE CHARGES	0 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 818 020 €	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	263 269 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	459 203 €	PRODUITS DES SERVICES	69 561 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 109 751 €	IMPÔTS ET TAXES	3 063 373 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5 696 047 €	FISCALITÉ LOCALE	4 945 701 €
CHARGES FINANCIÈRES	86 290 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 409 354 €
		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	51 060 €
		PRODUITS SPÉCIFIQUES	634 494 €
TOTAL	10 379 907 €	TOTAL	10 436 812 €

Excédent à reporter en 2024 : 1 466 794 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	263 268 €	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 109 751 €
TRAVAUX ET ACHATS	841 469 €	OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS	54 147 €
SUBVENTIONS VERSÉES	82 493 €	DOTATIONS FONDS DIVERS	714 276 €
EMPRUNTS	584 456 €	SUBVENTIONS	558 831 €
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0 €	EMPRUNT	0 €
TOTAL	1 771 686 €	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0 €
		TOTAL	2 437 005 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en 2024 : 1 026 799 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes est le plus gros service de la collectivité. Les élus ont toujours soutenu un développement de ce service et les projets innovants des équipes. De nombreux partenaires favorisent ce développement, en premier, la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, par le biais de la Convention Territoriale Globale co-signée avec notre collectivité.

L'État, par le biais du Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports, accompagne financièrement notre collectivité, inscrite dans le dispositif PEDT / plan Mercredi et "Colos apprenantes".

Le service enfance jeunesse, c'est 17 structures :

- Une crèche de 20 places à Mareuil
- Un Relais Petite Enfance pour les 37 assistants maternels
- Un Lieu d'Accueil Enfants Parents, pour une quarantaine de familles
- Un accueil de loisirs à Brantôme avec 116 places allant jusqu'à 14 ans
- Un accueil de loisirs à Mareuil avec 56 places
- 8 accueils périscolaires
- Un accueil jeunes à Mareuil
- Un lieu jeunesse à Brantôme pour les 14-30 ans : le « 131 »
- Un lieu Info Jeunes à Brantôme
- Un info jeunes itinérant : l'IJ Nomad

Le service enfance jeunesse, c'est également :

- 50 agents (dont 14 contractuels, dont 4 contrats PEC), soit 44% des agents de la Communauté de Communes Dronne et Belle.

EFFECTIF DU PERSONNEL DES STRUCTURES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE EN 2024

	Nombre d'agents		Nombre d'agents
Direction / Coopération	2	Ej Brantôme	1 direction / animation 1 animateur (jusqu'en septembre 2024) À partir de septembre, 1 animatrice de l'ALSH Brantôme
ASLH Mareuil / APS	1 direction 1 direction adjointe 6 animateurs 1 renfort (mise à dispo) 2 saisonniers	PIJ	2 informateurs jeunesse à partir de septembre 2024, avant il n'y avait qu'un animateur
ALSH Brantôme / APS	1 direction 1 direction adjointe 10 animateurs à temps complet 3 animateurs uniquement périscolaire 2 renforts (dont 1 mise à dispo) 2 saisonniers	RPE LAEP	1 éducatrice jeune enfant
AJ Mareuil	1 direction / animation 2 animateurs	Le « 131 »	1 animateur
Crèche	1 direction 1 direction adjointe 1 auxiliaire 7 animatrices 2 saisonniers	Entretien et restauration	6 agents

CRÈCHE « LES GATIFLETTES »

Objectifs et activités :

L'objectif principal est d'offrir un accueil individualisé aux enfants, en respectant leurs rythmes de développement et en favorisant leur éveil, autonomie, et créativité.

Les enfants sont répartis en groupes en fonction de leur âge, avec des activités adaptées chaque groupe.

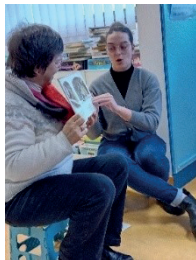
Des sorties et activités en extérieur ont été organisées, notamment des visites, un parcours sportif, un centre équestre, un parc d'attractions, une ferme pédagogique, des promenades, et un carnaval traditionnel.

Des ateliers et activités ont été menés en collaboration avec la médiathèque, le Réseau Parentalité Enfance (RPE), le Centre Social Ruban Vert, l'ALSH Mareuil, et l'école maternelle de Mareuil.

Des efforts ont été faits pour améliorer l'environnement de la crèche en remplaçant certains équipements.

Projets de l'année 2024 :

- Ateliers bébés lecteurs en partenariat avec la médiathèque de Mareuil
- Sorties et activités



LAEP BOUCLE D'OR

Objectifs et activités :

Boucle d'Or est un lieu gratuit pour les enfants de 0 à 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte. C'est un espace de jeu, d'éveil, de parole, de rencontre, de socialisation, organisé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne, avec les objectifs suivants :

- participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant. Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels ;
- constituer un moyen privilégié d'accompagner la parentalité, des professionnels formés à l'écoute sont présents pour accueillir les familles dans des conditions optimales et sécurisées.

Les accueillantes : 3 assistantes sociales (CD), 1 puéricultrice (CD), 1 sage-femme (CD), 1 référente famille (Centre Social), 1 agent d'animation (CCDB), 1 éducatrice de jeunes enfants (CCDB)

RELAIS PETITE ENFANCE

Objectifs et activités :

Le Relais Petite Enfance est :

- un lieu d'information, de rencontre pour permettre aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile de sortir de leur isolement professionnel ;
- un lieu de socialisation et de découvertes pour les jeunes enfants qu'elles accueillent ;
- un soutien technique auprès des parents dans leur fonction d'employeur ou dans leur recherche d'un mode d'accueil.

Chaque semaine des permanences et des ateliers ont lieu sur le territoire : à Brantôme en Périgord (lundi et jeudi) et à Mareuil en Périgord (vendredi). Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires.

Projets de l'année 2024 :

Ateliers à l'EHPAD de Brantôme

Partenariat entre l'EHPAD de Brantôme et le Relais Petite Enfance. Une fois par mois, des tout-petits accompagnés des assistantes maternelles qui les accueillent ont rencontré des résidents pour partager un atelier intergénérationnel.



Ateliers proposés aux familles

“ e-move ” (éveil musical)

“ du rien ” (créativité)

“ snoezelen ” (détente et bien-être)

Organisation de la 2^e édition du « Tout P'tit Festival »

Projet partenarial initié et coordonné par la Communauté de communes Dronne et Belle – Relais Petite Enfance, financé par la CAF dans le cadre du REAAP (Réseau d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité).

Bilan : 25 participants à la conférence, 219 participants sur les 2 jours du Festival

Dont : 118 parents, 11 assistants maternels, 101 enfants



ACCUEILS DE LOISIRS

MAREUIL

Objectifs et activités :

L'ALSH l'Ilot Drôle de Mareuil accueille des mineurs de 3 à 13 ans les mercredis pendant la période scolaire et pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne de 7h15 à 18h30. Il est fermé une semaine pendant les vacances de fin d'année.

Cet accueil est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports "SDJES". Les enfants sont répartis en trois groupes selon leur âge : les Oursons (3 ans 4 ans), les Koalas (5 ans 7 ans) et les Pandas (8 ans et +).

Projets de l'année 2024 :

LES ENFANTS DECORENT MAREUIL POUR NOËL

Les enfants de l'ALSH de l'îlot drôle ont, depuis plusieurs semaines, confectionné des ornements pour décorer les sapins installés dans la Commune de Mareuil en Périgord.

Cette année ce sont des éléments naturels qui ont été utilisés pour fabriquer les ornements tels que des bouchons en liège, des perles en bois et des pommes de pin. Mercredi 4 décembre, les enfants ont donc accroché les décorations sur tous les sapins que les agents communaux avaient installé. Ils contribuent ainsi à l'embellissement des rues de la Commune. Cette activité est amenée à se renouveler chaque année.



Sortie du « tremplin »



Mini camp d'été



Passage de la flamme olympique à Nontron



Une partie des animateurs été 2024

BRANTÔME

Objectifs et activités :

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement « Les P'tits Loups » se situe 5 place de la Jeunesse à Brantôme en Périgord, dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse et Familles nommés Passerelle.

Il accueille les enfants de maternelle et de primaire pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire de 7h15 à 18h45. Il est fermé la deuxième semaine des vacances de Noël.

Cet accueil est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports "SDJES". Les enfants sont répartis par groupe d'âge. Nous avons un groupe de maternelle (maximum 40 enfants) nommé « les Chatons », un groupe de primaire CP/CE1 (maximum 24 enfants) nommé « les Rapiettes » et un groupe de primaire CE2/CM1/CM2 (maximum 24 enfants) nommé « les Renards ».

Nouveauté en septembre 2024 : l'ALSH a repris l'Espace Jeunes de Brantôme pour les 11-14 ans.

Projets de l'année 2024 :

SAVOIR ROULER À VÉLO

Dans le cadre du dispositif " Notre école, faisons-là ensemble", une semaine a été consacrée pour permettre aux élèves du secteur d'apprendre à se déplacer en vélo de manière sécurisée. Ce sont donc 220 élèves âgés de 9 à 12 ans qui, durant la semaine du 17 au 21 juin, ont passé un permis vélo combinant code de la route et pratique sur le village de Puy-de-Fourches qui a été fermé à la circulation et aménagé pour l'occasion. C'est grâce à la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes, de deux services civiques et la participation des enseignants du collège et des écoles du secteur, que le directeur de l'école de Puy-de-Fourches, Arnaud Buigues, a pu mettre en place ce dispositif.



Séjour VIP



Fresque à l'entrée de l'ALSH et du RPE



Inauguration du poulailler

Et aussi :
- Soirées parents à l'accueil périscolaire
- Marche pour Octobre Rose à Sencenac
- Noël à l'ALSH

ESPACE JEUNES DE BRANTÔME ET ACCUEIL JEUNES DE MAREUIL

Objectifs et activités :

Ces structures accueillent des jeunes de 11 à 17 ans, y compris ceux ayant des handicaps ou des PAI. Un lien étroit avec les familles est maintenu tout au long de leur quotidien dans les accueils.

La structure est ouverte en période scolaire en fin de journée et le mercredi après-midi, avec des activités spéciales les vendredis soirs. De plus, elle intervient deux jours par semaine à la pause méridienne aux collèges de Brantôme et Mareuil en Périgord.

Pendant toutes les vacances scolaires, à l'exception de décembre, ils proposent des activités adaptées aux projets, actions des jeunes, ainsi qu'à l'élaboration de séjours.

Nouveauté 2024 : En septembre 2024, l'Espace Jeunes devient un lieu dédié pour les 11-14 ans et est raccroché à l'ALSH de Brantôme.

Projets de l'année 2024 :

BRANTÔME

Stage théâtre forum à St-Crépin de Richemont

Dans le cadre du CoTEAC (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle), les actions autour de la pratique du théâtre forum avec Jude Nayrat de la Cie Lazzi zanni se sont poursuivies pendant les vacances de printemps.



L'Espace Jeunes de Brantôme et l'Espace Socioculturel ont proposé un stage à 8 jeunes de 11 à 14 ans. Un stage de 4 jours à la salle des fêtes de St-Crépin de Richemont qui s'est clôturé par une représentation devant les parents et partenaires.

Le stage a été très riche en émotions pour l'ensemble des participants, et a permis aux jeunes de s'exprimer de manière différente sur les problématiques qu'ils rencontrent ou qu'ils revendiquent.

L'objectif était de réaliser des saynètes de la vie quotidienne où les jeunes se sentent opprimés et de trouver des amorces de solutions avec le public présent lors des représentations.

Ces saynètes vont également être jouées aux collèges de Brantôme et Mareuil pour aborder ces problématiques avec leurs pairs.



Restitution du stage théâtre forum devant les familles des jeunes à St Crépin de Richemont



Séjour à Mimizan des 2 lieux jeunesse



Décoration de Condat sur Trincou par l'ATEC « Le terrier des renards fous »

MAREUIL

Une nuit au Local à l'accueil jeunes

Le 11 et 12 Juillet, les ados de l'accueil jeunes ont participé à l'activité La Nuit au local. Au programme : jeux, barbecue, nuit en toile de tente. Un vrai moment de partage désiré par les jeunes. Au menu, de bonnes brochettes faites maison, sans oublier les incontournables chamallows grillés ! Le petit-déjeuner s'est fait dans la bonne humeur autour de bonnes viennoiseries !



Séjour 15-17 ans en collaboration avec l'Info Jeunes

Soirée parents / ados pendant l'été 2024



Ateliers au Collège de Mareuil – « battle de compliments » avec la Cie « Ta mère la mieux »

INFO JEUNES

Objectifs et activités :

L'Info Jeunes Dronne et Belle (PIJ) est un lieu qui accueille gratuitement et anonymement les jeunes, pour répondre à toutes leurs questions et les aider à explorer les possibles !

Les axes de développement du PIJ Dronne et Belle sont :

- accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes sur le territoire ;
- accueillir, informer le public des 15-25 ans ;
- développer des actions partenariales sous forme de programmation pour répondre aux attentes de ces adultes en devenir.

Projets de l'année 2024 :

Accompagnement du projet Festi Bye Bye

La structure Info Jeunes accompagne les jeunes du territoire à s'engager localement. Le Festi Bye Bye est un festival créé et orchestré par des jeunes tout juste majeurs. La 2ème édition s'est déroulée le 5, 6 et 7 juillet sur la commune de St-Estèphe. Fabrice, informateur jeune, a soutenu cette initiative depuis le début : dans la recherche de financements (soutenance avec les jeunes de leur projet à la CAF et MSA, lien avec le Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports, partenaire financier) et la logistique de l'événement. 10 jeunes de Dronne et Belle se sont relayés sur la semaine avant le festival pour coordonner son installation : des moments dynamiques, de partage et de cohésion collective.



1er BAFA de territoire

Depuis la pandémie, le secteur de l'animation est fortement impacté. En effet, le territoire rencontre des difficultés pour recruter des animateurs qualifiés, des animateurs saisonniers voire même des animateurs stagiaires. L'accès à ce métier passe par la formation BAFA qui représente un coût important pour les familles et pour les jeunes. C'est pourquoi la collectivité a soutenu le projet porté par la structure Info Jeunes de créer un BAFA de territoire et de financer la 1ère partie de la formation pour 10 jeunes de Dronne et Belle. Cette formation a été co-animée par les Francas et un animateur jeunes de l'Espace jeunes de Brantôme. Elle a eu lieu à Vieux-Mareuil en 2 sessions :

- du 24 février au 2 mars 2024 ;
- du 21 octobre au 26 octobre 2024.

Les jeunes ayant eu un financement de la collectivité ont eu pour obligation de faire leur stage pratique dans les structures communautaires sans contribution financière (avant la collectivité octroyait 250€ à chaque stagiaire).



LE 131

Le « 131 », nouveau lieu jeunesse situé place du champ de foire à Brantôme (ancien ALSH), est le lieu destiné au public à partir de 14 ans et ce jusqu'à 30 ans. Au sein de ce lieu, les jeunes peuvent y trouver un lieu d'échanges, un lieu pour se retrouver / un accompagnement possible pour des projets / un lieu d'information et de prévention par le biais de l'Info Jeunes / un lieu qui propose des ateliers culturels, ludiques, artistiques, de découverte de métiers... Il y a d'ailleurs les cours particuliers du Conservatoire Départemental.



NOUVEAU SERVICE 2024 : IJ NOMAD

Les objectifs de l'itinérance

- Apporter de l'information au plus près des jeunes et des familles
- Faciliter l'accès au droit des 15-30 ans
- Contribuer à créer du lien social
- Répondre aux difficultés de mobilité des jeunes en milieu rural
- Favoriser le développement de l'engagement des jeunes
- Initier un premier contact avec les jeunes pour les orienter vers le SIJ

L'info jeunes Mobile est un projet qui a débuté avec la création de la structure info jeunes en Dronne et Belle. En effet, avant d'investir dans un fourgon aménagé pour se déplacer sur le territoire et dans le Pays Périgord Vert, l'info jeunes a expérimenté dès sa création le "hors les murs" pour aller à la rencontre des jeunes du territoire.

La Communauté de Communes n'a pas d'établissement scolaire au-delà la 3ème, pour échanger, informer les jeunes sur les dispositifs qui leur sont dédiés, l'informateur jeunes a développé des partenariats en Périgord Vert. Pour exemple, la permanence au Lycée Général de Nontron, lycée de secteur pour les jeunes de Dronne et Belle ; mais également, les interventions au Lycée de Chardeuil dans le cadre du SNU ou encore l'accompagnement de projets de jeunes du territoire Dronne et Belle, comme le "Q Gé" à Bourdeilles. Riche de ces expérimentations, la Communauté de Communes a donc souhaité mettre à disposition de l'informateur jeunes un bureau mobile, installé dans un fourgon aménagé.



NOUVEAU POSTE / NOUVELLE MISSION : Médiatrice éducative

La création de ce poste fait suite aux nombreux retours des équipes lors des réunions de coordination des structures enfance. Ils concernent notamment les difficultés rencontrées face à des enfants ayant des comportements ou des besoins plus complexes ou spécifiques que les autres. Aujourd'hui, les accueils de loisirs ont de plus en plus d'enfants placés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) en familles d'accueils, il faut savoir que ces enfants ont des besoins particuliers. De plus, les équipes ont dû faire à plusieurs reprises des signalements pour situations préoccupantes. Il est aussi important d'instaurer un dialogue avec les familles, ce qui n'est pas toujours simple non plus. Les équipes ne sont pas forcément formées ou préparées à ce type de situations, et n'ont pas le temps de faire du cas par cas. Dans les écoles, pour ces enfants, il y a souvent des AESH (Accompagnant d'élève en Situation de Handicap) qui interviennent en soutien aux enseignants.



Ce constat nous a amené à réfléchir à un accompagnement commun pour les différentes structures. Nous avons échangé dans ce sens avec les partenaires, notamment l'unité territoriale de Ribérac et la CAF, et l'objectif était d'avoir dans le service une personne qualifiée qui pourrait venir en soutien aux équipes, sous différentes formes, proposer des activités spécifiques, des temps d'échanges, de formation. **Charlène Négrier** fait déjà partie de nos effectifs et elle a les diplômes requis pour ce type de poste (qualification confirmée par la CAF pour les supervisions également et donc une belle économie pour la collectivité). Elle a pris ses fonctions au 1er novembre 2024. Elle participe également au bilan des risques psychosociaux avec le service prévention.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE SANTÉ

ARRIVÉES ET DE PARTS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Mouvements enregistrés en 2024 sur les maisons de santé et cabinets médicaux.

Cabinet médical de Brantôme : pas d'arrivée ni de départ

Cabinet médical de Bourdeilles : pas d'arrivée ni de départ

Maison de santé de Mareuil :

- Au 01/04/2024, arrivée de Mme Cécile MENU, sophrologue (2 vendredis après midis par mois)
- Au 01/02/2024, arrivée de Mme Valérie PAULIAC, diététicienne (1 vendredi sur 2)
- Pas de départs.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

GESTION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) demande un suivi régulier. Concernant l'année 2024, le plan d'action sur les RPS a fait l'objet de mise à jour sur l'ensemble des services de l'EPCI. Nous avons rendu le dossier d'accompagnement financier à la CNRACL (FNP) comme prévu avant le 31 mai 2024. La complétude du dossier et la qualité des documents fournis nous a permis d'obtenir 70% de subvention pour un montant de 20 650 €. L'intégration des données du DUERP sur le logiciel (gratuit) CMP assurance est toujours en cours de saisie.

FORMATION INTERNE DES AGENTS

Formation interne :

- 07 agents de la CCDB formés à la conduite engins de chantier
- 06 agents de la CCDB formés à la conduite de nacelles
- 21 agents de la CCDB formés à l'utilisation des extincteurs
- 07 agents de la CCDB recyclés aux gestes de secours

Formation externe :

- 0 agent

Location de matériel : 607,98€

Dépenses : 3 096€

GESTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les agents des services technique, Spanc et du CIAS (portage de repas, aide à domicile et jardinage) sont équipés de protections individuelles pour mener à bien leurs missions. À ce titre, un renouvellement des équipements est prévu annuellement. L'ensemble des EPI sont entretenus par la société Blanc-Nettis, le linge sale est acheminé tous les lundis et récupéré le vendredi par notre service.

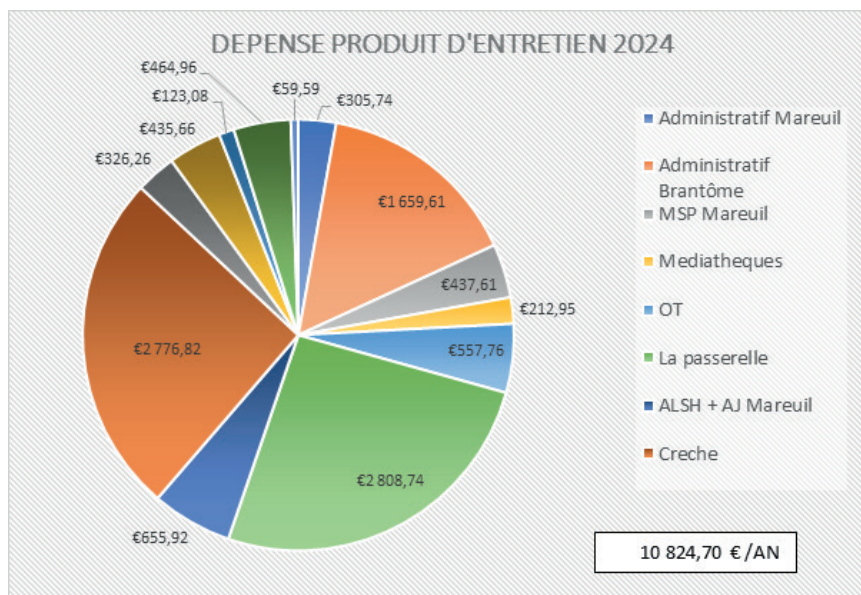
Investissement : 6 519,29€

Entretien : 13 738,70€

GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Engagée dans le nettoyage sain des bâtiments, soucieux de faire des économies, d'harmoniser les pratiques et faciliter les commandes, le service prévention a proposé de gérer ces problématiques. La signature d'un marché produits/matériels et la gestion d'un économat ont permis de développer une commande en ligne. Le marché de fourniture des produits entretien a été renouvelé en 2024. Ci-dessous une représentation graphique de dépenses et volume par service pour l'année 2024.

Objectifs : maintenir une qualité d'entretien, disposer de produits de qualité et réduire les dépenses



SUIVI ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

L'ensemble des bâtiments de la collectivité fait l'objet d'une visite réglementaire sur les équipements électriques, thermiques, ascenseurs, portes/portails automatiques et incendies.

SUIVI ET VEILLE RÉGLEMENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES

Le service technique dispose de nombreux matériels et outils mécaniques nécessitant un contrôle périodique de 6 mois à 1 an.

Liste des matériels et outils à vérifier :

Vérification Bureau de Contrôle VERTITAS	Nb vérifications	Contrat entretien Koné	Nb vérifications
Electrique	3	Porte Piétonnes	4
Equipements de protection	1	Ascenseurs	16
Levage - Manutention	19	Médiathèque	
Machines (hors levage)	3	Portes de garages	4
Portes - Portails - Barrières	6	Rideaux métallique	1
Transports mécaniques - Ascenseurs	5	EPMR Ressoucerie	2
Porte Sectionnelle			1
Coût annuel	2697.12€	Coût annuel	3624.23€

Dépense entretien : 1 191€

Investissement Alarme PPMS «la Passerelle» : 2 160,29€

Volume d'extincteurs et de Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité (BAES) vérifié en 2023

- 144 extincteurs
- 142 BAES
- 14 alarmes incendie
- 5 trappes de désenfumage.
- Remplacements extincteurs ou autres matériels

Appui technique à l'ensemble des communes membres de la CCDB

Le service prévention est parfois sollicité par les communes membres de la CCDB. Nous apportons un appui dans les domaines de formation, gestion des DAE, conseil technique réglementaire des ERP et incendie. Il soutient et participe à la mise en place des Plans communaux de Sauvegarde (PCS) en relation avec la société NUMERISK pour une finalisation en juin 2025. Concernant la DECI suite à un sondage à l'issue de la conférence des maires du 27 février 2023, le service prévention a proposé aux communes une harmonisation et une mise aux normes sur la signalisation/identification des Points d'Eau Incendie (PEI) sur le territoire Dronne et Belle. Après validation, une commande groupée de panneaux et mâts est en cours. Le/les schéma(s) de DECI sont en cours de construction sur l'outil PERIGEO. Les technicien de l'ATD a permis d'améliorer l'outil avec la création d'une couche supplémentaire (Schéma DECI).

Soutien technique à l'ensemble des services

Le service prévention vient en soutien à l'ensemble des services de l'EPCI. Régulièrement sollicité pour effectuer un diagnostic ou une intervention rapide sur les différents problèmes bâtimentaires : fuite d'eau, problèmes de chauffage, dysfonctionnement électrique ... Pour cela, nous faisons parti du groupe de travail sur la mise place de l'outil Périgéo. Un important travail de saisie et de renseignement va permettre à la collectivité d'avoir un outil de gestion commun avec une base de données facilement accessible.

Nous participons également sur divers projets : parcours trail, qualité de vie au travail (QVT) CIAS Dronne et Belle, urbanisme (DECI) et Pôle enfance (entretien des espaces verts du pôle enfance de Brantome).

Suivi des Ad'AP diagnostic accessibilité des bâtiments

L'agenda programmé de la mise en accessibilité des bâtiments de la Collectivité a débuté en 2015. Sollicité par les services de la Préfecture, le service prévention a repris le dossier dans son intégralité.

Les étapes du dossier :

- Septembre 2022 premier échange avec M. Meilhac Renaud, Technicien de la mairie de Nontron, sur la méthodologie et le diagnostic préalable.
- Décembre 2022 rencontre avec M. Jeanne (préfecture) M. Dumonteit (DDT) pour l'aspect réglementaire, soutien technique, bilan des travaux réalisés ainsi qu'avec l'ATD pour le diagnostic et déclaration des bâtiments sur le site « Acceslibre ».
- À ce jour un dossier complet a été transmis à la préfecture sur l'avancée des travaux avec un point de situation.
- Signature de la convention de prestation avec ATD pour faire un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments pour un montant de 12 600€ TTC. Finalisation prévue en septembre 2025.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Pour l'année 2024, un investissement quotidien est mené afin d'améliorer les conditions de travail sur les services de la collectivité. Pour cela nous équipons et aménageons les postes et outils informatiques, avec l'achat de souris, tapis et sièges ergonomiques. L'objectif était de prévenir les Troubles Musculo-squelettiques (TMS) et une amélioration du poste de travail.

Pour l'année 2024 nous avons amélioré et aménagé avec l'aide du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) le poste de travail de l'accueil (subvention à hauteur de 80%).

Coût de l'investissement : 2 967.20€ subventionné à 80% par le FIPHFP

SUIVIE DE LA QUALITÉ AIR INTÉRIEUR (QAI)

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur pour le propriétaire ou l'exploitant de certains établissements recevant un public sensible (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement). Les modalités de surveillance à mettre en œuvre par le propriétaire, ou le cas échéant, l'exploitant de l'établissement ont été précisées par des textes d'application révisés en 2015.

Rien à signaler pour l'année 2024 lors des campagnes de mesures.

PÉRIGORD TRAIL DRONNE ET BELLE

En 2024, la Communauté de Commune a signé une convention en partenariat avec le conseil départemental et le service des sports. Objectif : développer la pratique du sport nature par la création de parcours « trail ». Le service prévention avec les agents du CG 24 ont participé activement aux travaux de reconnaissances et d'analyse sur le territoire de la CCDB. Nous devons proposer plusieurs parcours depuis les deux portes d'entrée identifiées sur Brantôme et Mareuil en Périgord afin de proposer 6 parcours. Actuellement trois parcours sont proposés à Brantôme 09 km 16km et 24 Km et deux sur Mareuil 11km et 25 km. Un parcours longue distance de 64 km Brantôme/Mareuil/Brantôme. Finalisation prévue en 2025.

BILAN ET PERSPECTIVES

Malgré une année soutenue, marquée par de nombreux dossiers transversaux, la collectivité a poursuivi ses actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail. La qualité de vie et la santé au travail demeurent un axe majeur de notre engagement. Le règlement intérieur a été entièrement révisé. À ce jour, la finalisation du document est en cours par le service Ressources Humaines.

Par ailleurs, plusieurs thématiques de formation ont été proposées aux agents afin de renforcer leurs connaissances et de perfectionner les gestes techniques nécessaires pour réagir efficacement en cas de danger (gestes de premiers secours, utilisation des extincteurs, formations de perfectionnement).

Les perspectives pour 2025/2026 sont les suivantes :

- poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments ;
- renforcer les actions liées au DUERP et aux RPS ;
- poursuivre l'intégration des données DUERP dans le logiciel CMP ;
- développer les démarches d'amélioration des conditions de travail au sein du CIAS Dronne et Belle ;
- mettre en œuvre le schéma communal de DECI dans l'outil ISIGEO ;
- finaliser le Plan lode ;
- organiser des exercices PICS et PCS dans les communes et l'EPCI ;
- alimenter activement l'outil PERIGEO afin de disposer d'un système commun, opérationnel et partagé de gestion et de suivi.

La coopération quotidienne avec l'ensemble des services favorise des échanges transversaux et une meilleure compréhension des points forts comme des axes d'amélioration. L'objectif reste unique : améliorer durablement la qualité de vie au travail.

COMPOSITION DU SERVICE

La Communauté de Communes Dronne et Belle exerce la compétence culturelle grâce à :

- son réseau de bibliothèques et de médiathèques maillant tout le territoire
- l'adhésion au Conservatoire à Rayonnement Départemental pour l'enseignement musical
- la convention "Contrat d'Initiatives Culturelles Concertées" (CICC), dispositif culturel du Département de la Dordogne permettant de soutenir les projets culturels du tissu associatif local.
- le CoTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle) permettant de proposer des parcours culturels et artistiques aux enfants et aux habitants du territoire (ateliers, spectacles, résidences d'artistes...)



Le réseau des médiathèques du territoire « Dronne et Belle » est composé de 4 médiathèques (Mareuil en Périgord, Brantôme en Périgord, Bourdeilles et Champagnac de Belair) et de 3 relais (Quinsac, Villars, La Chapelle-Faucher) et d'une bibliothèque à Monsec.

État des lieux du réseau de Lecture publique Dronne et Belle

- 1 directrice/coordinatrice du réseau des médiathèques en Dronne et Belle
- 3 bibliothécaires
- 1 animateur multimédia
- 1 animatrice culturelle
- 3 bénévoles qui complètent et remplacent les agents dans les médiathèques lors des congés et assurent les heures d'ouverture au public des relais
- 1 agent détaché du tourisme 1 jour par semaine
- Des stagiaires tout au long de l'année

Quelques chiffres en 2024

Nouveaux lecteurs inscrits : 212 (+47 par rapport à 2023)
Adhérents actifs : 1 215 (-309 par rapport à 2023)
Répartition par âge : 0-14 ans : 26 % | 15-64 ans : 52 % | 65 ans et + : 22 %
Prêts effectués : 58 728 (-887 par rapport à 2023)
Fréquentation totale : 24 021 (+3 135 par rapport à 2023)



CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

7 parcours artistiques et culturels CoTEAC en 2024 pour le territoire :

- Théâtre : avec le TNBA (Théâtre National de Bordeaux Aquitaine), pour les centres de loisirs de Brantôme et Mareuil ainsi que les familles du territoire. En partenariat avec l'espace socioculturel le Ruban Vert et l'Agence culturelle Dordogne-Périgord.
- Cinéma : avec l'association Histoire 2 voir et Ciné Passion en Périgord, pour les jeunes du territoire dans le cadre du projet Passeurs d'images du centre socioculturel le Ruban Vert, mais aussi avec les maternelles et les médiathèques de Champagnac et Mareuil.
- Éveil : avec la compagnie musicale Drisse pour les tout-petits de la crèche de Mareuil, du Réseau petite enfance et le Lieux d'Accueil Enfants-Parents du territoire.
- Théâtre forum : avec la compagnie Lazzi Zanni, pour les structures jeunesse du territoire (PIJ, espace jeunes, centres de loisirs et espace socioculturel le Ruban Vert).
- Musique : avec l'artiste Alain Larribet, pour l'école de Bourdeilles et l'EPAC les Deux Séquoias, en partenariat avec l'Agence Culturelle Dordogne Périgord.
- Patrimoine : avec le CPIE Périgord-Limousin, pour les écoles de Biras, Mareuil et Brantôme.
- Micro-folie (musée numérique) : avec les écoles de Brantôme, Biras, Bourdeilles, Mareuil, Champagnac et Villars, le collège de Brantôme, les ALSH de Mareuil et Brantôme, l'espace jeunes de Brantôme, le foyer la Prada (EPAC), l'Hôpital de jour et le CATTP et les habitants.

En 2024, le CoTEAC a rassemblé autour de projets :

- 6 écoles
- 1 collège
- 2 centres de loisirs
- 1 PIJ et 1 espace jeunes
- 1 EPAC – La Prada
- 1 espace socioculturel
- 1 crèche
- 1 RPE
- 1 LAEP
- 1 hôpital de jour et 1 CATTP

730 enfants et jeunes du territoire ont bénéficié d'un projet artistique et culturel porté par la CC Dronne et Belle.



Micro-Folie Dronne et Belle

Sur la saison 2023 2024, 1346 visiteurs (enfants et adultes) ont franchi les portes de la Micro-folie Dronne et Belle pour des temps de visites, d'ateliers et de conférences sur l'Histoire de l'Art.

Résidence d'auteur

Dans le cadre du Contrat Territorial de lecture (CTL), le réseau des médiathèques Dronne et Belle a accueilli pour une durée de 10 semaines l'artiste illustratrice Yaëlle Palacio pour la création de son prochain album jeunesse.

Ces projets (COTEAC et CTL) sont soutenus par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et l'Education Nationale.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

La CC Dronne et Belle a soutenu, au côté du Conseil Départemental de la Dordogne, 10 associations du territoire communautaire au titre de leurs actions culturelles.

Les associations aidées sont : Petrocora, Festi Villars, les Amis de Brantôme, les Gargouyades, Pareiodolie, le Foyer Laïque de Brantôme, Lézidéfuz, L'espace socioculturel le Ruban Vert, la Grande Métairie et l'Espérance Mareuillaise.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

TOURISME

Missions

L'Office de Tourisme PÉRIGORD Dronne Belle exerce, sur le territoire Dronne et Belle, 4 missions de service public : l'accueil, l'information, la promotion touristique et la coordination des acteurs locaux du tourisme. L'Office assure également la gestion du site touristique de l'abbaye de Brantôme ainsi que d'autres sites communautaires : l'Abbaye de Boschaud à Villars, les cluzeaux de Saint-Pardoux à Mareuil, les cluzeaux de la Rochebeaucourt-et-Argentine, le sentier des meulières à Saint-Crépin-de-Richemont.

Composition de l'équipe en 2024

- d'une directrice,
- de 2 conseillères en séjour,
- d'une conseillère en séjour à 80%,
- d'1 conseiller en séjour saisonnier pour une durée 1 mois,
- de 2 guides,
- de 2 guides saisonnier pour une durée de 4 mois,
- d'un chargé de communication à 30%,
- de 4 stagiaires.

Les bureaux d'accueil de l'Office

L'Office de Tourisme est composé de 3 bureaux d'accueil, à Brantôme en Périgord et Mareuil en Périgord, qui sont ouverts toute l'année, avec des horaires d'ouverture différents. Le bureau de Bourdeilles est ouvert de juin à septembre.



Brantôme



Bourdeilles



Mareuil

Classement et label

L'Office de Tourisme à Brantôme est classé en catégorie II et dispose du label Tourisme et Handicap sur les 4 volets : handicaps auditif, visuel et moteur.

Principales réalisations 2024

Accueil et information d'environ 60 000 personnes ; 341 courriers envoyés, 3 705 appels téléphoniques reçus et 3 332 mails traités.

Chiffre clé de 2024 : 57 555 visiteurs accueillis à l'Office

Tâches administratives et communication

- Rédaction des brochures de l'OT : Guide de Bienvenue, plans de ville, brochure de l'Abbaye de Brantôme. Collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) pour la réalisation de la brochure « Dordogne en Famille ».
- Régie ; encaissement de la taxe de séjour.
- Gestion de la boutique de l'Office de Tourisme.
- Mise en place de « l'Eté actif » en collaboration avec le service sport du département.
- Gestion et mises à jour du site internet : 97 470 visites.
- Gestion du Facebook.
- Collaboration au projet départemental de GRC (Gestion Relation Client) : envoi d'une newsletter mensuelle et une newsletter agenda 2 fois par mois.
- Envoi de 3 newsletters aux prestataires touristiques, élus et associations.
- Réalisation d'un eductour, à destination des professionnels du tourisme.
- Mises en place de diaporamas thématiques sur l'écran de la « Micro-Folie ».
- Accueil des marchés aux truffes dans les grottes de l'Abbaye de Brantôme en janvier et février 2024 et dans les locaux de l'Office de Tourisme en décembre.

Collaboration au projet événementiel départemental « Châteaux en Fête », qui a eu lieu du 13 au 28 avril : accompagnement des châteaux participants sur le Périgord Vert et édition d'une brochure dédiée. L'événement a rassemblé 83 sites participants, dont 47 châteaux en Périgord Vert, dont 18 sur Dronne et Belle. La fréquentation a été d'environ 90 000 personnes sur les 16 jours de l'événement sur tout le département.

Continuité du projet de rapprochement avec 3 autres Offices de Tourisme : OT du Nontronnais, Périgord-Limousin et Isle Loue Auvézère. Travail sur l'appel à projets régional NOTT. Arrivée d'une cheffe de projet le 1er avril 2024. Mise en œuvre de 16 groupes de travail, dont la réalisation d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI), qui doit aboutir à une stratégie d'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle du territoire des 4 Offices. Organisation des Rencontres du Tourisme le 6 novembre 2024.

Accompagnement du projet de valorisation de l'Abbaye de Brantôme : travaux prévus de sécurisation de la falaise en 2025 avec coupes d'arbres et pose d'un filet pare-blocs :

- montage d'un dossier puis accord de la DREAL pour la coupe d'arbres en juin ;
- recrutement d'un écologue pour un rapport sur la présence de chauve-souris ;
- montage de dossiers de subventions pour le financement des travaux.

Les visites guidées de l'Office de Tourisme

Fermeture des grottes toute l'année 2024, en raison de problèmes de chutes d'arbres et de pierres. 4 autres visites commentées ont été proposées au public :

- Visite du clocher ;
- Visite d'une partie de l'abbaye ;
- Visite de ville ;
- Nouveauté 2024 : « Le passé des carrières ».

En moyenne 3 visites par jour ont été proposées au public et jusqu'à 8 en haute saison avec la nocturne.

Fréquentation Abbaye 2024 : 8 086 entrées dont 7 445 payantes et 641 gratuites. Accueil de 105 groupes sur l'année et 867 visites commentées (1 950 en groupe et 6 136 en individuels).



Numérisation des œuvres du musée Fernand Desmoulin

- Traitement en urgence des œuvres du musée en raison du développement de moisissures sur les toiles.
- Formation des guides du 11 au 13 décembre 2024 par un restaurateur-conservateur, pour procéder à un assainissement des collections : désencadrement, traitement des cadres attaqués par les moisissures avec aspiration, nettoyage à l'alcool et quarantaine des cadres pendant 1 an. Puis récolement : inventaire réglementaire, marquage des œuvres, relevé de tout signe particulier, prise de photos.

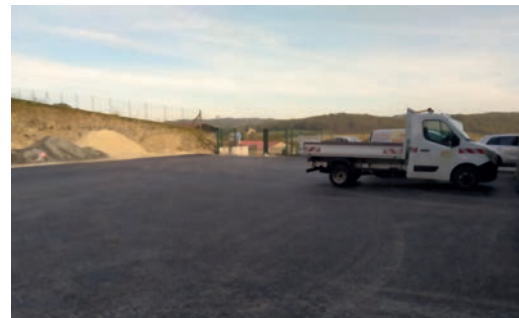
VOIRIE 2024

Investissement

- **Travaux neufs – Programme de voirie 2024** : 21 500 €
- **Achat de matériel et outillage** : 180 000 € dont un tracteur et une épareuse pour 165 600 € et une cureuse de fossés pour 11 650 €
- **Achat de matériel roulant** : 46 200 € pour un camion-benne -de 3.5t pour 43 200 € et un véhicule de liaison neuf pour 3 000 € (véhicule publicitaire)
- **Achat de signalisation** : 21 000 €

Entretien

- **Point-à-temps en régie** : 95 000 € comprenant l'achat des matériaux et la main d'œuvre
- **Marché d'entretien routier en entreprise** pour un montant de 360 038.40 €
 - o Lot 1 Secteur du Brantômois : COLAS SUD OUEST pour 120 024 80 €
 - o Lot 2 Secteur du Champagnacois : BELLOT pour 120 000 €
 - o Lot 3 Secteur du Mareuillais : COLAS SUD OUEST pour 120 013.60 €
- **Entretien des PDIPR** : 970 heures en régie + travaux effectués par ALAIJE sur le secteur du Brantômois représentant un coût de revient annuel en 2024 de 44 500 € pour l'ensemble du territoire communautaire (marché triennal de 2023 à 2025 d'un coût total de l'ordre de 133 800 €, y compris le nettoyage du sentier des Meulières).
- **Fauchage** : fauchage mécanique (épareuses + turbo-tondeuses) représentant 5700 heures de travail , fauchage manuel représentant 2150 heures pour un coût de revient de 263 000 €.
- **Peinture routière sur le secteur du Mareuillais** : marquage horizontal de sécurité (bandes stop, céder le passage, passages piétons, arrêts de bus, ralentisseurs, zebres) représentant 385 heures de main d'œuvre et un coût des matériels et produits achetés de 6 175 €, pour un coût de revient total de l'ordre de 17 725 €
- **Elagage** : 1 962 heures sur les secteurs de Brantôme et Biras.
- En plus des travaux et prestations ci-dessus, les services techniques assurent annuellement 970 heures de **curage de fossés et en 2024 et de curage systématique de saignées**, ce dernier a été effectué sur le secteur de Biras.



Nos services techniques pour l'année 2024 c'est aussi :

- Gestion de **14 dossiers de sinistres avec les assurances** (dont 2 nouveaux sinistres et 2 en cours sur les logements et bâtiments, et 10 sur les véhicules et matériels de la CCDB).
- **1147 demandes tout confondu parmi lesquelles** :
 - **344 DT /DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) ;
 - **335 Permissions de voirie** diverses, pour travaux sur le Domaine Public ;
 - **321** concernant la **police de circulation** ;
 - **5 Alignements** ;
 - **31 Autorisations de débordage** ;
 - **71 Procès-verbaux de réception de travaux.**



DIVERS

- Entretien hebdomadaire du site troglodytique à Brantôme, et entretien régulier des sites de l'Abbaye de Boschaud à Villars, Saint Pardoux de Mareuil et des ZAE.
- Suivi des études et des travaux de consolidation et mise en sécurité de la falaise surplombant le parcours troglodytique à Brantôme.

BÂTIMENTS 2024

Petits travaux d'entretien divers sur l'ensemble des bâtiments , des logements communautaires et des sites touristiques

L'agent affecté aux travaux d'entretien des bâtiments à compter du 1er avril 2024, a effectué **124 interventions** diverses, pour le suivi général des bâtiments et entre autres, pour la remise en état des logements communautaires après le départ de locataires (peinture, éclairage, faïence,...).

Suivi des projets de construction, de réhabilitation et d'entretien

- Suivi de la consultation du Marché pour le futur Pôle Enfance Jeunesse Culture Familles de Mareuil
- Commande et suivi de travaux de restauration, réaménagement des logements par les entreprises :
 - Remplacement de 2 chauffages à gaz par des pompes à chaleur avec production d'eau chaude à Saint Pancrace pour un montant de 26 623.29 € ;
 - Installation d'une climatisation réversible à Quinsac pour un montant de 2 842.77 € ;
 - Rénovation de la toiture du préau et réalisation d'un caniveau à Quinsac pour un montant de 4 606.16 € ;
 - Nettoyage et mise en service de panneaux photovoltaïques qui avaient un dysfonctionnement à Saint Pancrace pour un montant de 644 € ;
 - Rafratchissement d'un logement à Saint-Pancrace après le départ d'une locataire pour un montant de 17 191.30 € ;
 - Restauration de diverses menuiseries, installations électriques, et divers dépannages
- Et dans les bâtiments communautaires : tels que le changement d'un chauffe-eau à l'accueil jeunes de Mareuil, travaux d'isolation à Champagnac....
- Suivi des pré-diagnostic, diagnostics et DPE des logements et bâtiments communautaires.

ZONES ARTISANALES

ZAE LE BRANDISSOU Á CHAMPAGNAC DE BÉLAIR

Réalisation d'une voie provisoire par l'entreprise ETPB BONNEFOND pour un montant de 23 500 € et remontage du bâtiment photovoltaïque par la SEM 24

ZAE DE VALEUIL

Réalisation de travaux de confection d'une plateforme pour la nouvelle déchèterie, par la société COLAS SUD OUEST pour 195 770 € (sur un montant de 431 770 €). Les travaux ont été réceptionnés le 24 juillet 2024.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Pôle développement Durable de la communauté de communes regroupe les missions de Développement économique, Urbanisme, Habitat, SPANC et Transition écologique pour une meilleure cohérence des actions. Il regroupe 6 agents :

- Le Directeur Général Adjoint, en charge de la coordination globale et responsable du volet Développement économique ;
- une responsable Urbanisme-Habitat-Environnement ;
- une assistante administrative, en charge notamment du suivi des autorisations d'urbanisme et des primes Habitat ;
- deux techniciens SPANC ;
- une chargée de mission OPAH.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AIDES AUX ENTREPRISES

La communauté de communes a voté le principe d'une adhésion au fonds de soutien aux entreprises que souhaitaient mettre en place l'Union des Maires.

L'EPCI a continué son accompagnement de la démarche collective dite « ACP » (Action Collective de Proximité), avec un seul dossier validé la « Cav'Epicerie » de Mareuil en Périgord, soit 28 000 € d'investissements pour une subvention de 8 400 €.

Toujours en partenariat avec le Pays Périgord Vert, au titre des actions collectives, il y a eu 3 conférences théâtralisées (ainsi que des ateliers RSE en préparation pour 2025).

Les entreprises ont aussi été accompagnées ou avec le Pays Périgord Vert ou directement, avec un travail notamment sur la transmission.

Le Club d'entreprises (association des entreprises du Nord-Périgord) a été accompagné dans sa montée en puissance et participation réunions + accompagnement

Le partenariat avec l'association Trajectoires, la mission locale du Haut Périgord, Périgord Développement ou initiatives Périgord continue.

Enfin, la communauté de communes Dronne et Belle a renouvelé par convention son intervention économique par la signature d'une nouvelle version du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine par délibération n°2024/07/104 pour la période 2024-2028.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Accompagnement du déploiement de la fibre avec le Syndicat Mixte Périgord Numérique par le biais de participations financières au fonctionnement et à l'investissement.

Sur le territoire Dronne et Belle, une partie des communes se trouve sur le lot 1 des travaux et le reste sur le lot 2. En 2024 la plupart du territoire est couvert et éligible mis à part la commune déléguée de Vieux-Mareuil qui a été sujette à des retards de travaux.

ACTIONS FONCIÈRES

Bail précaire friche Marquet

Travaux et ventes terrain sur ZAE Valeuil (délib 2024/07/105 et 106)

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du COT signé avec l'ADEME, la Communauté de communes Dronne et Belle, ainsi que les trois autres EPCI signataires, se sont engagés en 2024 dans l'élaboration d'un plan d'action sur l'économie circulaire.



Dans ce cadre, les 4 communautés de communes ont relayé la communication sur la première Brocante aux matériaux de Dordogne, qui s'est tenue les 5 et 6 avril 2024.



Dans le même temps, un atelier de sensibilisation des agents et des élus, a été organisé le 8 avril 2024 par les communautés de communes Dronne et Belle et Périgord Nontronnais.

À la suite, une stratégie commune relative au développement de l'économie circulaire a été définie autour de 5 axes et un atelier de priorisation des actions, propre à chaque EPCI a été organisé le 8 octobre 2024 à la CCDB.

Enfin, un événement RECITA a été organisé à Brantôme le 19 novembre 2024 dans les locaux du Tri-cycle enchanté (ressourcerie à Brantôme en Périgord). Les actions pré-identifiées ont été soumises à l'avis des représentants d'entreprises, association et institutionnels présents, soit un quarantaine de personnes.



Suite à cela, les élus ont finalisé le plan d'actions "Économie circulaire" de la collectivité, avec une priorisation d'actions pour les deux ans à venir. Celui-ci a été approuvé en Conseil communautaire de janvier 2025 et sera intégré au PCAET.

Axe stratégique	Actions
Axe 1 : Développer la coopération entre les collectivités, institutions et partenaires publics du territoire.	Mutualiser certaines actions afin de faire des économies d'échelle (communications, formations, matériel...)
	Mettre en place des temps de discussions entre le syndicat de déchets et les EPCI concernées. S'appuyer sur l'ADEME pour faciliter les temps d'échanges.
Axe 2 : Accompagner et valoriser les initiatives des acteurs économiques en faveur de l'économie circulaire	Réaliser un document de communication présentant les actions pouvant être mises en place par les entreprises en s'appuyant sur des retours d'expérience d'acteurs engagés.
Axe 3 : Renforcer l'exemplarité des communes et intercommunalités en matière d'économie circulaire	Établir une charte de la sobriété à destination des agents et suivre des indicateurs.
	Établir une stratégie d'achats responsables.
Axe 4 : Soutenir la consommation responsable et la sobriété des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, collectivités)	Établir une carte des producteurs locaux et la communiquer aux citoyens.
Axe 5 : Valoriser nos déchets en ressources	S'appuyer sur les structures locales du réemploi (ressourceries) et les accompagner via un conventionnement / un partenariat plus abouti avec les collectivités (compétences déchets et développement économique).

URBANISME

INFORMATIONS - CONSEILS AUX PARTICULIERS ET OFFICES NOTARIAUX

112 DIA (Déclaration d'intention d'aliéner) et aucune préemption.

19 Attestation de non contestation

Accompagnement de nombreux porteurs de projets privés, qu'il s'agisse de projets d'habitat, touristiques ou économiques.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Lors de l'année 2024, le Président de la CCDB a délivré au total 1 190 autorisations d'urbanisme (dont 344 pour Brantôme en Périgord et 367 pour Mareuil en Périgord), réparties de la manière suivante :

- 631 Certificats d'urbanisme
- 425 Déclarations Préalables
- 119 Permis de construire, dont 31 pour des constructions d'habitations neuves, 18 pour des changements de destination, 130 pour des projets photovoltaïques, ...
- 9 Permis d'Aménager
- 10 Permis de Démolir

Conformément à nos engagements pris auprès des services de l'Etat, l'ensemble des communes est raccordé à PLAT'AU nous permettant d'avoir maintenant des échanges simplifiés avec l'ensemble des services instructeurs ou à consulter, contrôle de légalité et pétitionnaires.

Parallèlement, une réorganisation du service instructeur est intervenue en complémentarité avec les EPCI voisins qui permet de confier uniquement à la communauté de communes du Périgord Ribéracois l'instruction de nos autorisations d'urbanisme pour un effet au 1er janvier 2025, alors qu'une grosse moitié du territoire était instruit par le service instructeur de la communauté de communes du Périgord-Limousin.

PROCÉDURES D'ADAPTATION DU PLUI-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Locale de l'Habitat (PLUi-H) est un document vivant et évolue régulièrement, sans pour autant remettre en cause le projet de territoire validé en 2020. Ainsi, deux évolutions ont été apportées au document, suite à approbation le 14 mars 2024 (délibération n°2024/03/32 et arrêté du Président U2024/2) :

- la **modification simplifiée n°1** du PLUI-H, avec pour objet l'ajout de bâtiments susceptibles de changer de destination, l'ajout d'éléments de petit patrimoine et la rectification de quelques erreurs matérielles ;
- la **mise à jour n°2 des servitudes publiques** du PLUI-H, avec la modification du périmètre de l'assainissement collectif de Saint-Julien de Bourdeilles, commune déléguée de Brantôme en Périgord.

SUIVI FONCIER

Renouvellement de la convention avec la SAFER pour la veille foncière pour la période 2024-2026, approuvé par le conseil communautaire en avril 2024 (délib 2024/04/67).

Réalisation d'un rapport triennal sur le bilan de l'artificialisation des terres, approuvé par le conseil communautaire en juillet 2024 (délib 2024/07/100).

HABITAT

OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

L'année 2024 a vu la concrétisation de certaines actions :

- L'étude mobilité intra-bourg (voir paragraphe dédié),
- Le déploiement d'un système de vidéo-surveillance à Brantôme
- Agrandissement de l'usine St-Michel à Champagnac de Belair

La poursuite de certaines actions :

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux,
- Engagement de la production de logements neufs
- Réhabilitation de bâtiments vacants en logements communaux à Champagnac de Belair
- Modernisation de l'éclairage public
- Modernisation du site touristique de l'abbaye de Brantôme et des grottes
- Rénovation de l'église de Mareuil en Périgord
- Restauration de la chapelle Notre-Dame de Bon secours et de l'église Saint-Christophe à Champagnac de Belair
- Agrandissement de l'espace de santé à Champagnac de Belair
- Construction d'un nouvel hôtel de ville à Brantôme,
- Création d'un pôle enfance-jeunesse- famille - culture à Mareuil,
- OPAH-RR (voir paragraphe dédié),

Le démarrage d'une nouvelle action :

- Réaménagement du supermarché Aldi et des commerces à Brantôme (projet privé).

ACCUEIL DE PRIMO-ACCEDANTS

Dans le cadre du programme Local de l'Habitat approuvée en 2020, la communauté de communes Dronne et Belle a mis en place une prime incitative à l'accueil de primo-accédants à hauteur de 2500 € par dossier. Les conditions d'octroi ont été revues en 2023 (notamment sur l'atteinte d'un niveau de performance énergétique minimum, équivalent à la classe D d'un DPE).

Ainsi, 2 primes « primo-accédant » ont été accordées en 2024 à de nouveaux habitants de Champagnac de Belair et Mareuil en Périgord (Monsec).

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

En mai 2024, le conseil communautaire a renouvelé la convention d'accueil des gens du voyage avec le Grand Périgueux pour la période 2024-2026 (Délibération n°2024/05/80).

GESTION DES PÉRILS HABITAT

Quatre situations de péril habitat ont été gérées en 2024 (sur les communes de Biras et Mareuil en Périgord) par la Communauté de communes, qui a alors suivi la procédure : demande d'expertise au tribunal administratif et suivi de l'exécution des travaux préconisés.

LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

Primes à la sortie de vacance

Deux primes « sortie de vacance » ont été accordées cette année 2024, pour des logements situés à Mareuil en Périgord (commune déléguée de St-Sulpice de Mareuil) et à Condat sur Trincou.

Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

Le montant de la THLV perçue en 2024 est de 50 334 € pour 253 logements concernés. A noter qu'il était de 36 372 € en 2023 pour 229 logements concernés (soit une augmentation de 38 % pour 24 logements supplémentaires).

AIDE À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Accompagnement par la plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord

La Communauté de communes Dronne et Belle a renouvelé en 2024 sa convention avec cette plateforme, pour permettre la poursuite des actions d'informations et des conseils aux ménages sur leur projet de rénovation ou d'amélioration énergétique.

Sur l'année 2024, 274 ménages de Dronne et Belle ont ainsi bénéficié des services de la plateforme (+12 % par rapport à 2023).

Par ailleurs, 104 ménages ont réalisé des travaux de rénovation énergétique sur leur logement, financés par les dispositifs MaPrim'Rénov (77) ou MaPrim'Rénov Sérénité (27).



OPAH- RR- Bilan 2024

Suite aux incertitudes liées à l'évolution des aides à la pierre et à l'obligation de mise en place du dispositif « Mon accompagnateur Rénov' », la convention de programme 2018-2023 a été prolongée d'un an par avenant (délibération n°2023 07 111 du 27 juillet 2023) et s'est donc poursuivie jusqu'au 31 août 2024. Après une étude pré-opérationnelle conduite avec un bureau d'études, les communautés de communes Dronne et Belle et du Périgord Nontronnais ont mis en place une nouvelle OPAH, dont le portage est assumé par notre EPCI et programmée sur 1 an, renouvelable deux fois, qui est entrée en vigueur sur le bassin du Nontronnais le 1er septembre 2024, avec les objectifs suivants :

- Soutenir l'économie locale : les conseils et propositions des animateurs en termes de rénovation peuvent amener les propriétaires à faire réaliser les travaux par des entreprises du bâtiment du territoire et /ou à utiliser des matériaux fabriqués localement, comme les granulés bois pour le chauffage ;
- Améliorer la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique ;
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- Assurer le maintien des populations âgées / handicapées à leur domicile ;
- Lutter contre la vacance, notamment dans les centralités ;
- Développer et améliorer le parc locatif privé.

Dans le cadre de cette nouvelle OPAH, outre les financements de l'ANAH et du Département, la communauté de communes abonde la prise en charge financière pour les dossiers agréés, notamment :

1. Pour les rénovations énergétiques : prime variable en fonction des revenus, versée à la condition de gagner deux étiquettes DPE minimum (objectif de 74 logements / an, sur le territoire de l'OPAH) ;
2. Pour l'utilisation de matériaux biosourcés : prime de 1000 € (objectif de 10 dossiers / an, sur le territoire de l'OPAH) ;
3. Pour les travaux d'adaptation (autonomie) : prime de 500 € pour les ménages aux revenus très modestes ;
4. Pour les travaux lourds de rénovation : prime de 5000 €.

Sur l'année 2024, 37 propriétaires de Dronne et Belle ont bénéficié d'aides financières de l'ANAH et de la CCDB pour réaliser des travaux dans leur logement dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat : 22 dossiers concernaient de travaux d'énergie (avec un gain énergétique moyen de 54%) et 15 dossiers des travaux liés à l'autonomie.

ASSAINISSEMENT

Étude de prise de compétence Assainissement collectif

Pour faire face au transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2026, la communauté de communes a relancé une prestation de l'Agence Technique Départementale (ATD 24), service du SATESE avec un nouveau diagnostic de situation établi avec la collaboration des communes. Compte tenu des évolutions législatives et l'abandon de cette obligation de transfert de la compétence à l'EPCI, cette réflexion a été mise en sommeil en attendant de voir les éventuelles volontés des élus de la prochaine mandature.

SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le service a connu une année relativement stable en termes de nombre de contrôles avec néanmoins une petite baisse du nombre de contrôles de bonne exécution, alors que le nombre de conceptions restait lui stable (autour de 70 sur l'année).

L'année 2024 a marqué aussi la mise en application de la modification du règlement du SPANC visant à facturer des pénalités financières aux propriétaires qui se sont opposés à des visites périodiques (refus de contrôle) ou bien des propriétaires qui n'ont pas remis aux normes des dispositifs d'ANC après un achat (obligation de remise aux normes sous 1 an).

L'autre modification majeure de l'évolution du règlement de service porte sur le caractère obligatoire d'une étude de sol préalable au dépôt de dossier de conception, qui a permis de gagner du temps sur la pertinence des propositions des pétitionnaires et de faciliter le suivi des dossiers avec les entreprises.

Chiffres 2024

- **Contrôles conception** : 70
- **Contrôles de bonne exécution** : 62
- **Contrôles périodiques de bon fonctionnement** : 431
- **Contrôles pour vente immobilière** : 85
- **Sanctions financières pour refus de contrôle périodique** : 8

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

CONTRAT DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Sur les 23 projets recensés en 2024 sur l'ensemble des 4 EPCI de l'arrondissement de Nontron, 10 concernent le territoire de Dronne et Belle et portent sur l'axe 1 « Des démarches collectives exemplaires » :

- À Biras : installation d'un city-stade ;
- À Brantôme en Périgord : audits énergétiques de la gendarmerie et du groupe scolaire de Brantôme, modernisation de l'éclairage public, programme de rénovation des églises ;
- À la Chapelle-Faucher : amélioration du confort d'été de l'école élémentaire ;
- À Mareuil en Périgord : installation d'un élévateur PMR à la mairie de Mareuil, rénovation énergétique de l'école de Beaussac et de logements communaux ;
- À Saint-Félix de Bourdeilles : modernisation de l'éclairage public.

Il faut noter par ailleurs que certains projets identifiés les années précédentes ont été poursuivis en 2024, en particulier le projet de sécurisation des grottes de l'abbaye de Brantôme.

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT) AVEC L'ADEME

En janvier 2024, le plan d'actions sur la thématique « climat-air-énergie » pour les années 2024-2026 a été validé en conseil communautaire (délibération n°2024/01/06). Parmi les nouvelles actions à engager, on peut citer la réalisation d'un schéma directeur immobilier multi-enjeux du patrimoine communautaire et d'un projet d'autoconsommation collective patrimoniale, la mise en place d'une politique d'achats responsables et d'un programme de tourisme durable, ainsi que la définition d'un plan de mobilité à l'échelle du bassin du Périgord Vert et l'accompagnement des communes pour la réalisation de leur PCS en vue de l'élaboration d'un PICS.

L'année 2024 a été marquée également par les nombreuses actions menées pour développer l'économie circulaire à l'échelle des 4 EPCI de l'arrondissement de Nontron et construire un plan d'actions en la matière pour la communauté de communes (voir article dédié dans le paragraphe « Développement économique »).

Un point d'étape, réalisé à l'automne 2024 a permis de constater une progression légère de la communauté de communes par rapport au référentiel « Territoires engagés dans la Transition Ecologique ». Toutefois, il a été noté une marge de progression importante sur les volets CAE et ECI de l'ADEME, de nombreuses actions étant engagées et programmées d'ici la fin 2026, ce qui devraient nous permettre d'atteindre les objectifs fixés.

ACTIONS DE SOBRIÉTÉ

Sur le patrimoine bâti

Suite aux pré-diagnostic énergétique réalisés en 2023 et en 2024, des travaux ont été réalisés en 2024 sur trois des logements communautaires (2 à St-Pancrace et 1 à Quinsac).

Par ailleurs, les DPE ont été refait sur l'ensemble des logements communautaires fin 2024, hors deux logements à Saint-Pancrace pour lesquels le changement de mode de chauffage est prévu début 2025. Il ressort que sur le parc de logements intercommunaux, 2 sont classés B, 2 sont classés C, 4 sont classés D, 3 sont classés E (les 3 de Champagnac de Belair) et 2 sont classés F (1 à Quinsac et 1 à Saint-Pancrace). Les travaux de rénovation énergétique menés les dernières années ont donc porté leurs fruits. Ils restent néanmoins à poursuivre les actions sur les logements classés F et E.

De plus, grâce à un partenariat renouvelé avec le SDE24 pour la période 2024-2026 (délibération n°2024/01/09), la communauté de communes a pu bénéficier des prestations du « Paquet Energie ». En particulier :

- un bilan énergétique de la consommation de l'ensemble du patrimoine communautaire (hors logements) pour les années 2021 à 2023 ;
- 7 pré-diagnostic énergétique (bâtiments administratifs de Mareuil et Champagnac de Belair, Centre technique de Biras et Mareuil, maison médicale de Brantôme, les 2 logements associés à la Maison de santé de Mareuil) et 4 audits énergétiques (siège administratif à Brantôme, crèche de Mareuil, médiathèque de Champagnac de Belair et maison de santé de Mareuil en Périgord) ont été réalisés sur des bâtiments communautaires.

Limitation des déplacements

La charte sur le télétravail a été mise à jour en janvier 2024 (délibération n°2024/01/04). En 2024, 27 agents ont réalisé une partie de leur travail sous forme de télétravail (489 jours cumulés de télétravail, représentant +33 % par rapport à 2023).

Par ailleurs, la communauté de communes a instauré le forfait mobilité durable et une souplesse dans les horaires d'arrivée et de départ, facilitant pour ses agents les alternatives à l'autosolisme (covoiturage, vélo) pour les trajets domicile-travail (délibération n°2024 09 122).

SENSIBILISATION DES AGENTS AUX ÉCO-GESTES



Suite à la première réunion du groupe inter-EPCI COT sur la communication (le 21 octobre 2024), il a été décidé de réaliser un guide des éco-gestes et de la sobriété au travail, à destination des agents des 4 EPCI. Afin de recenser les idées des agents en la matière, des boîtes à idées ont ainsi été distribuées dans les différents services par les directeurs suite à une présentation en comité de direction (le 3 décembre 2024). L'ensemble des idées seront compilées et un travail de mise en forme sera réalisé par le chargé de coordination du COT, avant diffusion dans les collectivités dans le courant de l'année 2025.

MARCHÉS ÉCO-RESPONSABLES

Marché groupé de produits d'entretien et d'hygiène ecolabellisés

Suite au projet santé-environnement entamé en 2019 dans les services petite enfance de la CCDB et à la crise du covid-19, un marché de fourniture de produits d'entretien, commun à l'ensemble des services de la CCDB et du CIAS, a été lancé en 2021, intégrant des critères d'écolabel pour chacun des lots. Ce marché a été renouvelé fin 2024.

Marché d'électricité et de gaz

La Communauté de communes adhère au marché groupé lancé par le SDE24 pour la période 2023-2025. Ainsi, la CCDB dispose d'un contrat de fourniture d'électricité verte (à 70 %) avec EDF pour ses 25 sites et d'un contrat de fourniture de gaz vert avec Gaz de France pour ses 2 sites. Par ailleurs, la CCDB a renouvelé son adhésion au marché groupé du SDE24 pour la période 2026-2028 (délibération n°2024/01/10).

Construction Pôle enfance jeunesse famille culture de Mareuil

Souhaitant livrer aux générations futures un patrimoine durable, les exigences environnementales des cahiers des charges portaient sur l'atteinte du caractère à énergie positive du bâtiment (via une conception bioclimatique, la réduction de l'ensemble des consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable), mais également sur l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental, privilégiant ainsi les matériaux biosourcés.

Ainsi, le futur bâtiment enfance-jeunesse-culture qui verra le jour à Mareuil en Périgord en 2026 sera conçu avec une armature terre/paille et des matériaux isolants biosourcés. Il présentera en outre une toiture en partie végétalisée et en partie photovoltaïque, avec récupération de l'eau de pluie.

Engagement vers une stratégie d'achats responsables

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial, la communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'économie circulaire, en complément du volet climat-air-énergie. Parmi les actions à mettre en œuvre d'ici 2026, la question des achats publics responsables a été identifiée comme prioritaire. Une première réunion inter-EPCI a ainsi été organisée le 5 décembre 2024 avec la décision de partager une méthodologie commune pour élaborer une stratégie d'achats responsables et deux agents de la collectivité ont suivi une formation ADEME sur cette thématique.

MOBILITÉ

Étude de mobilité intra-bourg

Dans le cadre de l'ORT, une étude mobilité intra-bourg a été lancée en juillet 2023 et financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), dans le but :

- d'apporter des solutions dans la gestion des flux circulants et du stationnement et ;
- d'encourager la pratique des mobilités douces.

Après une étude globale de la mobilité en Dronne et Belle, une analyse des mobilités et une étude du stationnement des 4 bourgs de Brantôme, Mareuil, Bourdeilles et Champagnac de Belair, des ateliers de concertation ont été organisés en février 2024. Un plan guide des mobilités a ensuite été élaboré, assorti de fiches-actions



Affiche Ateliers de concertation
sur le plan de mobilité des
centres-bourgs, février 2024

Atelier "plan de mobilité de
Champagnac de Belair,
13 février 2024



Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) à l'échelle du Périgord Vert, avec la Région

Suite à la loi d'Orientation des mobilités (LOM) et à la non prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale » des EPCI du Périgord Vert en 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue de fait AOM locale pour ce territoire. En 2023, le bassin de mobilité du Périgord Vert a été sélectionné par la Région dans le cadre de la troisième phase d'élaboration des contrats opérationnels de mobilité. Ainsi, en 2024, le diagnostic mobilité a été réalisé à l'échelle du Périgord Vert et les enjeux mobilité ont été identifiés pour chaque EPCI.

Synthèse des enjeux hiérarchisés								Type de projet associable
Liste des enjeux		PSA	PR	D&B	PN	PL	ILAP	
1	Faire connaître l'offre existante, la rendre + visible et + accessible sur le territoire pour faciliter leur utilisation	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	Renouvellement mobilier / quai / mise en accessibilité / continuités douces
2.1	Développer la mobilité intra-bourg	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★	★★★	TAD zonal, virtuel ou navette, covoiturage, location de vélo, autopartage
2.2	Faciliter les déplacements locaux et la desserte des pôles du Périgord Vert par une offre s'appuyant sur la voiture ou alternatifs à la voiture	★★	★★★	★★	★★★★	★★★	★★★	
3	Faciliter les déplacements dans les bassins de vie, les corridors périurbains et améliorer connexions aux territoires voisins	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★	Augmenter l'offre de cars, faciliter les correspondances horaires
4	Développer l'intermodalité avec + d'infrastructures multimodales, mieux connectées aux centre-bourgs	★★★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★	Réseau d'aires de covoiturage, PEM, services en gare, arrêts, aires covoit...
5	Développer les offres alternatives à la voiture permettant une mobilité « porte-à-porte » (senior/jeunes notamment)	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	TAD
6	Sécuriser les modes doux et développer leur pratique quotidienne (stationnement, location...)	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	Création de trottoirs et aménagements cyclables, services vélo...
7	Accompagner et structurer la démobilité	/	★★	★★	★★	★★	★★	Tiers-lieux/coworking...

Synthèse des enjeux Mobilités

Animation « Mobilités » et guide des mobilité en Dronne et Belle

Deux délégués aux mobilités, Michel Bessière et Bernadette Van den Driessche, ont été désignés par le conseil communautaire en mai 2024 (délibération n° 2024/05/74). Un groupe de travail mobilités a été créé en suivant, regroupant des élus, des représentants associatifs et des habitants, pour co-construire un plan de mobilité simplifiée pour le territoire de Dronne et Belle et faire le relais sur les travaux menés à des échelles de territoire supérieur (avec les EPCI voisins dans le cadre du COT, à l'échelle du Périgord Vert avec le Pays, le SCOT et la Région, mais également avec l'échelle de la Dordogne avec le Grand Périgueux et le Département).



Outre l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié à l'échelle Dronne et Belle, une première action a pu être mise en œuvre : l'édition du premier guide des mobilités en Dronne et Belle, en novembre 2024. Cet outil, diffusé aux communes et à l'ensemble des acteurs du territoire et mis en ligne sur le site Internet de la communauté de communes, a pour objectif de présenter l'ensemble des offres de mobilités existantes sur le territoire et a vocation à être mis à jour au moins annuellement.

Guide des mobilités de Dronne et Belle, novembre 2024

Programme « Savoir rouler à vélo »

Le dispositif « SRV » a été lancé en avril 2019 dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le Gouvernement. Il permet aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège, d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie. Ce dispositif de 10 heures de formation minimum se compose de trois blocs d'apprentissage de la mobilité à vélo qui peuvent être dispensés aussi bien sur le temps scolaire, que périscolaire ou extrascolaire.

Depuis la formation de 4 agents du service enfance-jeunesse en 2022, le dispositif se déploie chaque année dans écoles différentes du territoire qui demandent l'intervention des agents pour former les jeunes au SRV. Ainsi, les écoles de Brantôme, Bourdeilles, Champagnac de Bélair et Villars ont déjà participé à ce programme et reconduisent celui-ci tous les ans ou tous les deux ans pour une simple sortie de fin d'année ou bien pour entreprendre les 3 blocs avec de nouvelles classes.

IJ Nomad

La communauté de communes Dronne et Belle a ouvert la structure Info Jeunes en 2022. Cette dernière permet aux jeunes de 14 à 30 ans de s'informer sur toutes les thématiques qui les concernent et d'être accompagnés au besoin. Mais pour aller à la rencontre des jeunes, là où ils se rassemblent, un service itinérant, baptisé IJ Nomad, a été inauguré le 12 octobre 2024. Depuis cette date, le fourgon électrique aménagé, financé par des aides européennes (Leader), la communauté de communes et le réseau IJ France, sillonne les routes de Dronne et Belle, mais se déplace également pour des manifestations ponctuelles sur le Périgord Vert et le Grand Périgueux, voire au-delà.



PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET GESTION DES RISQUES

Gestion des cours d'eau

Dans le cadre de la délégation de compétence GEMAPI au syndicat de rivière Dronne et Belle, un nouveau programme pluriannuel de gestion des cours d'eau pour les années 2024 à 2034 a été validé.

Gestion des pistes forestières

Le syndicat mixte ouvert DFCI réalise de nouvelles pistes forestières. En 2024, la communauté de communes a validé une participation financière pour la création d'une piste à Brantôme en Périgord, commune déléguée de Saint-Crépin de Richemont au lieu-dit : Puy de Raussie. La piste forestière dite Bois du Lac sur la même commune a pu faire l'objet de travaux d'aménagement par le syndicat.

La commune de Brantôme en Périgord finance 50 % du reste à charge des travaux par l'intermédiaire d'un fonds de concours à la communauté de communes.

Accompagnement des communes à l'élaboration des PCS

Toutes les communes de Dronne et Belle étant concernées par des risques naturels (notamment incendie de forêt), elles ont jusqu'à fin 2025 pour élaborer ou mettre à jour leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Par ailleurs, la communauté de communes, a l'obligation de réaliser un Plan intercommunal de Sauvegarde (PICS) avant fin 2026. Ces obligations ont été rappelées aux élus lors de la conférence des maires de novembre 2023.

En suivant, l'EPCI a proposé d'accompagner les communes dans leur obligation en la matière et lors de la conférence des maires d'avril 2024, une présentation de l'outil Numérisk a été faite aux élus. La communauté de communes Dronne et Belle a ainsi délibéré en mai 2024 pour une adhésion à cet outil pendant 5 ans en vue de l'élaboration et le suivi du PICS et des PCS pour les communes qui le souhaitent. Ainsi, selon leur choix (PCS numérique, PCS en version papier, aucun PCS), les communes ont été regroupées en 4 groupes de travail répartis sur la journée du 26 novembre 2024. Le travail d'élaboration des PCS (pour les communes concernées) et le PICS, avec l'appui du bureau d'études Numérisk, devrait s'achever à l'été 2025.

Parallèlement à l'élaboration du PICS, la plupart des communes se sont lancées fin 2024 dans l'élaboration ou la mise à jour de leur PCS.

ENERGIE RENOUVELABLE CITOYENNE

Journée « 10 joncteuses d'ENERCOOP, du 11 décembre 2024

Pour célébrer son dixième anniversaire, Enercoop se déplace dans chaque département à la rencontre de ses sociétaires, mais aussi du grand public pour des journées d'échanges sur les énergies renouvelables et citoyennes, afin d'imaginer les futures coopérations. En Dordogne, cet évènement a été organisé à Brantôme en Périgord avec la Communauté de communes Dronne et Belle et CIRENA.

La matinée, un atelier « world café » sur la coopération pour la transition énergétique du territoire a été animé par ENERCOOP. Après un buffet offert aux participants par la Communauté de communes Dronne et Belle, deux témoignages de sociétés citoyennes (Soleil d'Ayen et Fabrikwatt) ont ouvert l'après-midi.



A la suite, plusieurs ateliers animés par Enercoop et organisés en parallèle ont été proposés au grand public, ainsi qu'à des jeunes encadrés par les animateurs des ALSH (fresque des coopératives, jeu pète les plombs, quizz de l'énergie) et un atelier sur l'autoconsommation collective, animé en duo par CIRENA et Enercoop, a été proposé spécialement aux élus et techniciens. En tout, une soixantaine de personnes ont participé aux différentes animations de la journée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

COMMUNICATION

LES OUTILS

Les différents outils de communication au public et aux élus utilisés en 2024 :

- Affiches, flyers (print et réseaux sociaux)
- Journal d'information communautaire (semestriel)
- Publications sur les réseaux sociaux
- Relais aux communes (réseaux et applications des mairies)
- Newsletter d'information aux élus
- Site internet de la collectivité régulièrement mis à jour
- Nouveau livret d'accueil pour les agents
- Lettres d'info aux agents

SITE INTERNET

La refonte du site internet www.dronneetbelle.fr a été achevée. Cette nouvelle version permet une meilleure lisibilité des informations sur les différents supports et une administration plus facile des contenus. C'est un outil ressource important pour les administrés, les partenaires et les agents de la collectivité.



LES MOYENS D'INFORMATION AU PUBLIC

SITES INTERNET

www.dronneetbelle.fr : Communauté de Communes Dronne et Belle
www.perigord-dronne-belle.fr : Office de tourisme

RÉSEAUX SOCIAUX

@dronneetbelle

@tourismeperigorddronnebelle

@BiblioDronneBelle

@AJDB24

@La Passerelle

@ALSH L'îlot Drôle ET @ALSH Les P'tits Loups

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

NOUVEAU FORMAT DU BULLETIN

Bi-annuel : Désormais publié deux fois par an, notre journal vous apportera une information condensée, pertinente et simplifiée pour une lecture plus agréable et efficace.

Contenu Condensé : Finis les longs textes à n'en plus finir ! Retrouvez l'essentiel de l'actualité de notre communauté de communes en un clin d'œil.

Rubriques Claires et Pratiques : Des sections bien définies pour que vous puissiez trouver rapidement les informations qui vous intéressent.

Accessibilité : Disponible en version papier et numérique, notre journal est à la portée des administrés, au plus près de leurs pratiques. Il est toujours distribué à chaque foyer, soit environ 5800 exemplaires.



